



UN CADRE D'ACTION 2013

Une feuille de route pour l'Appel à l'Action de l'ICRI



L'un des documents fondateurs de l'ICRI, son cadre d'action, a été adopté en 1995 en complément de l'Appel à l'action, et réaffirmé en 1995 lors du premier Colloque international de Gestion des Ecosystèmes Marins Tropicaux (ITMEMS1). Le Cadre d'action identifiait les mécanismes par lesquels l'Appel pourrait être mis en œuvre aux niveaux mondial, régional et local, dans quatre domaines principaux devenus depuis les quatre 'piliers' de l'ICRI :

- Gestion intégrée
- Renforcement des capacités
- Science et surveillance
- Évaluation.

Le présent Cadre d'action est une mise à jour de l'original, et brosse les grandes lignes d'une feuille de route visant à assister les gouvernements et autres parties prenantes dans la mise en œuvre de stratégies et d'actions s'inspirant des meilleures pratiques mondiales. Il comprend maintenant un énoncé de vision, sur lequel se construisent les approches et les résultats de long terme escomptés. Il suggère également des stratégies et des actions pour atteindre au mieux ces résultats.

Le Cadre d'action se corrobore d'approches établies par les principaux processus internationaux, tels que le Plan Stratégique pour la biodiversité 2011-2020 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) (et notamment l'Objectif d'Aichi 10) ; le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur « La protection des récifs coralliens au service des moyens de subsistance et d'un développement durables » (A/66/150) ; le document final de Rio+20 'L'avenir que nous voulons' ; la résolution de la 67^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer (en particulier le paragraphe 200 qui reconnaît le travail de l'ICRI) ainsi que la résolution sur les pêches durables.

NOTRE VISION

« Les récifs coralliens et écosystèmes associés sont utilisés et gérés de manière écologiquement durable afin que leur résilience soit renforcée et qu'ils puissent prodiguer des biens et des services pour les générations à venir ».

GESTION INTÉGRÉE



«La gestion intégrée» fait référence à l'approche de gestion adaptative, holistique et fondée sur les risques des écosystèmes récifaux, qui prend en compte la connectivité des influences terre-mer et les impacts cumulatifs des utilisations anthropiques et des perturbations naturelles. Cette approche vise à promouvoir une gestion écologiquement durable, grâce à un équilibre à long terme entre les objectifs écologiques, sociaux, culturels, économiques et de gouvernance. Elle intègre les préoccupations de toutes les parties prenantes, y compris les utilisateurs directs, le secteur privé, les collectivités publiques, les communautés côtières et la société civile dans le but de renforcer la résilience et de permettre le maintien des services environnementaux. L'ICRI a adopté ce concept en tant que meilleure approche pour une gestion durable des récifs coralliens et écosystèmes associés en 1995, et continue à promouvoir cette approche au sein des arènes internationales, régionales et nationales. Aujourd'hui, cette approche peut être adoptée par les pays souhaitant atteindre les objectifs d'Aichi, et en particulier l'objectif 10.

Objectif	Gérer les récifs coralliens et écosystèmes associés par le biais d'une approche par écosystème qui reconnaisse la localisation des activités et la connectivité entre, et au sein même, des systèmes écologiques, sociaux, économiques et institutionnels ; tout en prêtant une attention particulière à l'échelle de gestion, à la résilience des systèmes écologiques et sociaux, et à la provision à long-terme des services écosystémiques.
Approche générale	Une gestion intégrée utilisant une approche stratégique, à la fois informée et fondée sur les risques, fournit un cadre de gestion efficace pour les récifs coralliens et écosystèmes associés, permettant de renforcer leur résilience naturelle, de maintenir leur prestation de services écosystémiques, et d'améliorer leur capacité de résistance aux impacts du changement climatique et de l'acidification des océans.
Résultat escompté	On observe une réduction notable des menaces pesant sur les récifs coralliens et écosystèmes associés du fait de mesures de gestion.
Approches et stratégies	<p>Encourager les gouvernements à élaborer et mettre en œuvre des législations et programmes de gestion intégrée, notamment au moyen d'outils de planification de l'espace maritime (comprenant des objectifs et incorporant zonation et mise en vigueur, accès contrôlés et gouvernance participative) afin de répondre aux menaces pesant sur les récifs coralliens de façon systématique. Ces programmes peuvent porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sources terrestres de pollution marine, provenant notamment de l'usage des terres adjacentes et des bassins versants • L'aménagement stratégique du littoral • La prévention des risques de catastrophe • L'adaptation au changement climatique • Les ports et le trafic maritime, y compris la gestion des eaux de ballast et du dragage • La gestion des pêches, y compris la gestion des quotas, accès etc. • Le tourisme et les activités récréatives • Les usages traditionnels/culturels des ressources marines • La gestion des espèces exotiques envahissantes marines • L'évaluation et la gestion de la qualité de l'eau • La gestion du patrimoine culturel marin • Le suivi, le contrôle et la surveillance. <p>Dans le cadre de ces programmes, encourager les gouvernements à mener des évaluations environnementales stratégiques des pressions et impacts à l'échelle de l'écosystème, prenant en compte les effets cumulatifs de ces impacts et la manière dont ils affectent les services écosystémiques, et examinant les mesures de gestion en place pour remédier à ces impacts.</p> <p>Promouvoir et reproduire les succès en matière de gestion intégrée, le cas échéant, notamment en ce qui concerne les technologies nouvelles pouvant aider à atteindre le but souhaité.</p> <p>Encourager l'intégration de la gestion durable de récifs coralliens dans les activités des organismes, programmes et conventions, institutions financières et donateurs internationaux.</p> <p>Encourager une réglementation et une gestion efficaces du commerce des espèces marines et leurs produits dérivés.</p> <p>Promouvoir l'examen et, le cas échéant, la reformulation des instruments juridiques nationaux existants qui favorisent une gestion durable de récifs coralliens et écosystèmes associés.</p>

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



Le renforcement des capacités comprend la mise en place et le renforcement des ressources humaines et des capacités institutionnelles pour une gestion améliorée des récifs coralliens et écosystèmes associés. C'est un aspect important du travail de l'ICRI et un élément clé de sa philosophie, comme en témoignent ses assemblées générales et les activités de terrain exécutées par le biais de ses réseaux, comités de travail et initiatives régionales. Le renforcement des capacités englobe des éléments tels que la formation, la sensibilisation du public, la participation des communautés à la gestion responsable, la mise en réseau, l'éducation et les partenariats.

Objectif	Renforcer les capacités sur tous les aspects de la gestion des récifs coralliens et écosystèmes associés, et favoriser la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques afin de permettre la participation la plus large possible de toutes les parties prenantes dans les activités de planification et de gestion.
Approche générale	Collaboration continue, partenariats, activités de sensibilisation, partage d'information et éducation contribuent chacun à assurer l'adoption de meilleures pratiques et encouragent les changements de comportement. Pour réussir, la diversité des cultures, des traditions et des modes de gouvernance existant au sein des nations et régions doit nécessairement être prise en compte.
Résultat escompté	Les personnes exerçant une influence quelconque sur la gestion des récifs coralliens et écosystèmes associés sont dotés d'un savoir, d'outils et de capital nécessaires pour mettre en œuvre les meilleures pratiques, adaptées au contexte culturel et socio-économique dans lequel elles opèrent.
Approches et stratégies	Soutenir et faciliter la collaboration technique et le partage d'information volontaire sur tous les aspects de gestion durable des récifs coralliens et écosystèmes associés, y compris par le biais des efforts régionaux et/ou thématiques des réseaux, comités ad hoc et initiatives régionales de l'ICRI, ainsi que d'autres mécanismes régionaux pertinents tels que le Programme pour les Mers Régionales du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).
	Encourager coopération et collaboration entre pays afin de créer des réseaux d'Aires Marines Protégées ou d'Aires Marine Localement Gérées; examiner, soutenir et encourager la gestion transfrontière de grandes Aires Marines Protégées (notamment des initiatives régionales de gouvernance des océans) par le biais de coopérations bilatérales ou multilatérales incitant à la mise en commun des ressources.
	Promouvoir un meilleur accès à la formation sur des sujets financiers (y compris les sources publiques et non-publiques de financement), administratifs (notamment la planification des affaires) et technologiques, afin de faciliter la collaboration et le partage d'information pour améliorer les efforts de gestion.
	Continuer à encourager et soutenir les programmes de sensibilisation et d'éducation, et coordonner les campagnes mondiales de sensibilisation sur la valeur et les menaces pesant sur les récifs coralliens, en déclarant des Années Internationales des Récifs Coralliens (IYOR) comme cela a été fait en 1997 et en 2008.
	Encourager la participation des communautés à la gestion responsable grâce à la mise en place de partenariats entre collectivités publiques, communautés et le secteur privé, et encourager les approches communautaires et participatives de gestion.



Photograph courtesy of Eric Clua/CRISP



Photograph courtesy of Thomas Vignaud

SCIENCE ET SURVEILLANCE



Science et surveillance sont toutes deux indispensables pour évaluer l'état des récifs coralliens et le succès des mesures de conservation et de gestion. C'est dans cette optique que l'ICRI a fondé en 1995 le réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN), afin de documenter la condition écologique des récifs coralliens, de renforcer les efforts de suivi, et de tisser des liens entre les organisations et les personnes impliquées dans la collecte de données récifales à travers le monde. Le GCRMN a, depuis sa création, régulièrement publié des rapports sur l'état des récifs coralliens dans le monde, ainsi que des rapports régionaux ou thématiques et des guides pratiques. L'ICRI s'engage à continuer de soutenir et de promouvoir le travail du GCRMN, pour faciliter une meilleure compréhension de l'état et des tendances de la santé des récifs coralliens dans le monde, et de garantir que les meilleures informations disponibles soient utilisées par les gestionnaires de sorte que les décisions qu'ils prennent s'appuient sur des données probantes.



Photo: Thomas Vignaud/Alofa Tuvalu

Objectif	Soutenir la recherche et les démarches de science citoyenne pour permettre aux pays et aux communautés de faire état des lieux du statut et des menaces auxquels font face leurs récifs coralliens et écosystèmes associés ; de manière coordonnée, comparable et accessible.
Approche générale	Les programmes de recherche et de surveillance sont essentiels pour s'assurer que la gestion des récifs coralliens et écosystèmes associés se fonde sur les meilleures informations (scientifiques) disponibles.
Résultat escompté	La connaissance de l'état et des tendances de la santé des récifs coralliens et écosystèmes associés progresse, et est utilisée pour informer la planification et la gestion de ceux-ci, menant à de meilleurs résultats.
Approches et stratégies	Encourager la participation et contribution des collectivités publiques, gestionnaires des ressources naturelles, scientifiques, acteurs du secteur privé et société civile à des initiatives telles que le Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN) et le Réseau mondial de surveillance socio-économique des écosystèmes tropicaux (SocMon) comme un moyen de renforcer les efforts de suivi pour documenter le statut et les tendances des récifs coralliens ainsi que des secteurs et communautés qui en dépendent directement.
	Développer, partager et promouvoir les meilleures pratiques en matière d'outils, protocoles et méthodologies pour le suivi des récifs, et encourager leur adoption au travers de mécanismes régionaux intergouvernementaux, et leur utilisation par les gouvernements et un large éventail de parties prenantes afin d'élargir la couverture spatiale du suivi tout en renforçant les réseaux régionaux de collecteurs de données par le biais de nœuds régionaux du GCRMN et de SocMon.
	Rechercher des moyens pragmatiques d'intégrer les données environnementales, socio-économiques et de gestion afin de mieux comprendre les facteurs principalement responsables du déclin des récifs coralliens, et comment ces facteurs de stress pourraient être diminués de manière plus efficace.
	Encourager la création d'un cadre statistique permettant une analyse adéquate de collections hétérogènes et spatialement disparates de séries temporelles courtes, afin de consolider les rapports régionaux et/ou globaux sur l'état et les tendances des récifs coralliens.
	Encourager la recherche et le suivi des écosystèmes associés, notamment les herbiers marins, les forêts de mangroves et les zones humides côtières et marines.
	Diffuser les résultats de manière régulière aux gestionnaires de récifs coralliens et écosystèmes associés, afin de guider les actions et politiques.
Promouvoir la mise en place de suivi et d'évaluation des programmes mis en œuvre afin de déterminer leur efficacité.	

ÉVALUATION



Pour être efficace, tout programme de gestion doit être mesuré, évalué et adapté de manière régulière. L'amélioration des connaissances, l'avènement de nouveaux outils, de nouvelles technologies ou de nouveaux mécanismes de gestion ; et les changements survenant dans les contextes culturels, géopolitiques, économiques et environnementaux sont autant de raisons pour réviser et mettre à jour les mesures de gestion existantes pour les adapter aux circonstances changeantes. Ceci constitue le quatrième pilier de l'ICRI, reflétant la nature cyclique des programmes de gestion et la nécessité de les améliorer continuellement, à la fois au niveau stratégiques et au niveau opérationnel, par le biais d'un apprentissage adaptatif. Cette philosophie s'applique au présent cadre d'action, qui doit refléter les tendances contemporaines dans les pratiques de gestion et les priorités sociales et politiques.

Objectif	Participer à l'examen périodique de l'impact et de l'efficacité de tous les éléments de gestion pour les perfectionner, dans un cadre de gestion adaptative.
Approche générale	Des évaluations périodiques de l'efficacité de la gestion, et l'évaluation des projets et des activités pour s'assurer de l'efficacité des outils et des systèmes de gestion pour réduire les pressions affectant les récifs coralliens et écosystèmes associés, et protéger les valeurs qui leur sont associées.
Résultat escompté	Les processus et activités de gestion sont régulièrement revus et améliorés, dans le cadre d'une approche structurée, renforçant ainsi leur capacité à réduire efficacement les pressions et les menaces.
Approches et stratégies	Commissionner des évaluations régulières de l'efficacité de toutes les approches de gestion des récifs coralliens et écosystèmes associés, y compris l'évaluation de toutes les étapes du processus de gestion.
	Engager toutes les parties prenantes, y compris les communautés indigènes et locales, dans les éléments pertinents de l'évaluation de l'efficacité de gestion.
	Utiliser les résultats de ces évaluations pour adapter et améliorer la gestion future.

